

Bulletin
municipal

Montigné-lès-
Rairies

Mars 2018 n° 16

Lignes Montaines

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 170 exemplaires.

Le mot du maire

C'est avec un peu de retard que vous trouvez dans votre boîte aux lettres les Lignes Montaines n° 16.

En effet ce début d'année 2018 nous a réservé quelques moments difficiles dont nous nous serions bien passés.

Cédric notre employé municipal s'est grièvement blessé au genou et à la jambe gauche en tronçonnant un arbre le jeudi 08 février. De retour chez lui le samedi 10 mars, il commence une rééducation qui se terminera lorsqu'il pourra marcher normalement. Toute l'équipe municipale lui souhaite bon courage et pense à lui.

Monsieur Ludovic HUMBERT remplace Cédric durant son arrêt de travail. Merci de lui réserver un bon accueil.

Dans la même période, Montigné vivait un autre fait divers tragique : « la disparition d'une dame de Cheviré-le-Rouge dont le véhicule avait été retrouvé place du Pilori au cœur du village ».

Nombre de gendarmes et chiens policiers battirent la campagne durant plusieurs jours, aidés en cela par un hélicoptère.

En vain, car ce sont les habitants d'une résidence secondaire qui découvrirent le corps sans vie de cette malheureuse personne qui s'était réfugiée chez eux.

Quelques temps plus tard la société de boules « Les Bons Enfants » et le multi-service « Ô Défi » victimes de cambriolages alimentèrent eux aussi les conversations Ignémontaines.

Et dernièrement, suite à un acte d'incivisme, l'aire de jeux a été labourée par des véhicules inconnus mais qui ont laissé de nombreuses traces. L'enquête est ouverte : si certaines personnes ont été témoins de ces détériorations, je les invite à venir à la mairie pour en discuter.

De nombreux habitants se plaignent d'une population féline trop importante et surtout des nuisances s'y rapportant. Je conseille à chaque propriétaire de chats de veiller à ce que cette prolifération soit contenue en utilisant les moyens nécessaires (contraception ou stérilisation).

En espérant des moments plus sereins, je vous réitère mes meilleurs vœux pour cette année 2018.

Bien chaleureusement,
Gérard CHASSOULIER

Solidarité



Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Avec ce nouveau dispositif solidaire, simple et juste, l'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs dépenses énergétiques et ainsi lutter contre la précarité énergétique.

⇒ Un envoi automatique aux ménages éligibles (du 16 au 22 avril 2018)

Le chèque énergétique est attribué sous conditions de ressources (jusqu'à 7700 € pour une personne seule, 16100 € pour un couple avec 2 enfants), sur la base de la déclaration de revenus. Les bénéficiaires n'ont aucune démarche à effectuer. Ils reçoivent leur chèque énergie à leur nom, à leur domicile, une fois par an.

⇒ Une utilisation directe auprès des professionnels ou en ligne

Le chèque énergie permet de régler tous les types de dépenses d'énergie :

- électricité, gaz, fioul domestique ou autres combustibles de chauffage (bois, etc.)
- les charges de chauffage incluses dans les redevances de logements-foyers conventionnés à l'APL
- certaines dépenses liées à la rénovation énergétique du logement, réalisées par un professionnel certifié

Les professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie.

Renseignements : www.chেকেenergie.gouv.fr

* * * *

Zoom sur l'association TRAJET SOLIDAIRE

*Service de transport solidaire
pour les personnes
ayant une difficulté à se déplacer*



A QUI S'ADRESSE CE SERVICE ?

Trajet solidaire s'adresse aux personnes en difficulté de déplacement

POUR QUELS MOTIFS ?

- Rendez-vous médicaux sauf déplacement pris en charge par les caisses d'assurance maladie
- Démarches administratives, bancaires ou vers l'emploi
- Visites familiales, amicales
- Commerces de proximité

DANS QUELLES LIMITES ?

Dans un rayon de 50 km du lundi au vendredi

COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE TRAJET SOLIDAIRE ?

- Nécessite une inscription préalable (adhésion)
- Contacter le référent communal : liste en mairie
- Appeler un bénévole transport 3 jours à l'avance
- L'utilisateur indemnise le bénévole des frais kilométriques, stationnement, autoroute (si besoin)
- Le forfait minimum de déplacement est de 5 €

Pour plus d'informations sur ce service et les inscriptions, Monsieur Jackie MORIN, référent sur la commune de Montigné se tient à votre disposition au 02 41 32 53 40.

A noter sur vos agendas *à Montigné-lès-Rairies*

↳ **Dimanche 1er avril 2018 à 10 h 30 au jardin de l'église**

Chasse aux œufs de Pâques

↳ **Samedi 14 avril 2018**

Assemblée générale extraordinaire de l'association « les bons enfants »

↳ **Mardi 8 mai 2018**

Randonnée pédestre de l'association les bons enfants, contact : 02 41 32 50 16

↳ **Dimanche 3 juin 2018**

Repas estival organisé par le comité d'animation, contact : 02 41 32 50 96

* * * *

Dates de vacances de printemps 2018 : des changements dans plusieurs académies de la zone B

Dans les académies de Caen, de Nantes, d'Orléans-Tours, de Rennes et de Rouen, les dates des vacances scolaires de printemps 2018 sont modifiées : elles se dérouleront **du mercredi 25 avril 2018 (après la classe) au dimanche 13 mai 2018 (reprise des cours lundi 14 mai 2018).**

Ces décisions ont été prises afin d'éviter les inconvénients d'une semaine de rentrée perturbée par deux jours fériés (8 et 10 mai), les vacances scolaires de printemps étant prévues initialement du samedi 21 avril 2018 (après les cours) au lundi 7 mai 2018 pour la zone B.

* * * *

Les spectacles de fin d'année

Les **vendredi 15 décembre** (organisé par la bibliothèque intercommunale) et **samedi 23 décembre** (organisé par la commune), les spectacles de fin d'année ont enchanté les enfants.



* * * *

Les vœux du maire le samedi 20 janvier

Le samedi 20 janvier, beaucoup d'Ignémontains se sont déplacés pour assister aux vœux du maire. Le maire a dressé le bilan de l'année écoulée et la cérémonie s'est achevée par un cocktail convivial préparé par le restaurant Ô défi.



Et si on s'engageait ?

Qu'est-ce que le Service Civique ?

Un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme**, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent le savoir-être et la motivation.

Indemnisé

Le Service Civique, indemnisé **580 euros net par mois**, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois **en France ou à l'étranger**, pour une mission d'au moins **24h par semaine**. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Dans 9 domaines d'intervention

Il peut être effectué dans 9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Renseignements sur : www.service-civique.gouv.fr

* * * * *

La Marine nationale lance une nouvelle campagne de recrutement à destination des jeunes Français, hommes et femmes, de 16 à 30 ans, à qui elle propose de découvrir ses métiers, ses formations et son mode de vie en équipage. Cette campagne traduit le dynamisme de la marine dans le domaine de la formation et de l'emploi des jeunes et rappelle un message accessible à tous les publics : la Marine nationale recrute et forme.

UNE NOUVELLE CAMPAGNE FIDÈLE AUX VALEURS DE LA MARINE

RECRUTER POUR MAINTENIR UNE MARINE OPÉRATIONNELLE

En 2018, la marine va recruter et former plus de 3 500 hommes et femmes âgés de 16 à 30 ans, d'un niveau scolaire allant de la 3^{ème} à Bac+5, dans plus de 50 métiers. Pour entretenir ses savoir-faire et maintenir sa capacité opérationnelle, la marine propose plusieurs voies d'accès aux métiers de marin. Elle met en œuvre, pour l'accueil et l'orientation des futurs candidats, un réseau de 180 marins conseillers en recrutement présents dans 47 Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) situés en métropole et outre-mer.

UNE CAMPAGNE IMMERSIVE ET REALISTE

La nouvelle campagne développée par la Marine nationale et l'agence de communication Havas Paris comprend un spot TV, une campagne d'affichage (3 visuels) et des contenus interactifs. L'ensemble de ces produits offrent une immersion dans l'univers professionnel de la Marine nationale, à la découverte de ses quatre grandes forces (SNA Améthyste, Rubis, Casabianca, frégate Forbin, hélicoptère Panther de la 36F, fusiliers-marins du GFM Toulon). Ils plongent le spectateur au cœur d'une opération conduite par de vrais marins, dans un contexte opérationnel réel.

Cette nouvelle campagne met en valeur l'esprit d'équipage, élément central de l'identité de la Marine nationale, qui souligne tout ce que peut apporter la vie de marin à la jeune génération : un métier dans lequel s'accomplir tout en étant utile aux autres, au sein d'une structure qui fait grandir et accompagne tout au long de la vie.

LA SIGNATURE : « ENSEMBLE NOUS SOMMES MARINS ». C'est :

- un appel à rejoindre le collectif de la marine
- l'affirmation d'un mode de vie autant que d'un métier
- un message qui fédère les marins autour de la mission de recrutement des Français de 16 à 30 ans

SUPPORTS D'INFORMATION A DESTINATION DU PUBLIC

Retrouvez le clip de lancement de la campagne sur <https://youtu.be/vH197fLyj8>

Pour rejoindre l'équipage, rendez-vous sur www.etremarin.fr : le site de recrutement de la Marine nationale où sont consultables toutes les offres de postes officiers, officiers mariniers et équipage à pourvoir.